

République française
Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Thonon- Les- Bains
Commune de CERVENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CERVENS

Envoyé en préfecture le 23/11/2023
Reçu en préfecture le 23/11/2023
Publié le 23/11/2023
ID : 074-217400530-20231114-D202311_48-DE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2023 à 20 H

Convocation
du 10/11/2023

Nombre de conseillers :

En exercice : -- 13
Quorum : ----- 07
Présents : ---- 21
Absents : ----- 1
Pouvoirs : ----- 0
Votants : ----- 12

VOTE

Pour : ----- 12
Contre : ----- 0
Abstentions : -- 0

Tarifs communaux

Délibération
N°2023-48

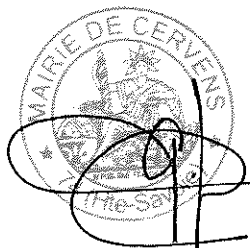
Délibération Certifiée exécutoire,

Télétransmise
Le : 23/11/2023

Reçue en Préfecture
Le : 23/11/2023

Publié sur le site de la commune
Le : 23/11/2023

Le Maire Gil THOMAS



L'an deux mil vingt-trois le 14 novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Étaient présents : CALLENDRIER Michèle/ CHATEAU Baptiste / CHATEL Christophe / DECOMBARD Coralie/ FAVRAT Florent/ KELLER Sophie/ LEYDIER Serge/ MASSON Thibault/ NOEL Ruta / PROFFIT Thierry/ THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

Absents excusés : SANDRAL Linda.

Absents représentés : néant

Secrétaire de séance : M. Serge LEYDIER

OBJET : Révision des Tarifs communaux applicables au 1^{er} janvier 2024.

LE MAIRE EXPOSE aux conseillers la proposition de révision des tarifs communaux prenant en compte l'indice INSEE IPC (indice des prix à la consommation) paru le 30/09/2023 et indiquant une hausse de 4,9% sur un an.

Vu la délibération du conseil municipal, n°2022/62 du 08/11/2022 portant sur la révision des tarifs communaux pour l'année 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

⇒ VOTE la révision des tarifs communaux applicable au 1^{er} janvier 2024 tels que listés ci-après :

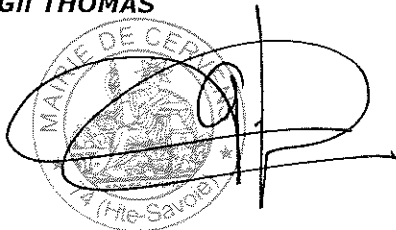
DIVERS TARIFS COMMUNAUX EN €				
OBJET	DESCRIPTIF		Année 2023	Année N-1
Photocopies aux administrés	1-A4	N/B	0.15	Inchangé
		C	0.20	
	1-A3	N/B	0.30	
		C	0.40	
Photocopies aux associations ½ tarif du tarif des administrés				
Enveloppes affranchies			0.69	Inchangé
Documents cadastraux	Plans		2.00	Inchangé
	Relevé de propriété		4.00	
Badge sécurisé	En cas de perte ou de détérioration		45.00	43.00
Liste électorale	Quel que soit le support		22.00	21.00
Occupation du domaine public	Emplacement taxi		237.00	226.00
	Terrasse m ² et vente au déballage		25.00	24.00
	Appareils	Par appareil	121.00	115.00
	Cimetière communal	m ² Concession ou caveau	150.00	143.00
Bois de chauffage coupe sur pied	M3 de bois		12.00	11.00
Contribution UFOVAL	Par jour et par enfant		4.30	4.10



TARIFS EN € DES LOCATIONS DE SALLES COMMUNALES				
LIEU	DESCRIPTIF		Année 2023	Année N-1
Salle polyvalente	Particuliers habitant Cervens		194.00	185.00
	Associations communales dont le siège social se trouve à Cervens		GRATUIT	
	Associations communales à but lucratif dont le siège social se trouve à Cervens	Subventionnées par le budget communal		
		NON subventionnées par le budget communal	194.00	185.00
	Podium	Entier	109.00	104.00
		½ podium	55.00	52.00
	Particuliers résidant à l'extérieurs à Cervens		4 196.00	4 000.00
Associations dont le siège social ne se trouve pas à Cervens		1 138.00	1 085.00	
Salle du LAC	Particuliers habitant Cervens		90.00	86.00
	Associations communales dont le siège social se trouve à Cervens		GRATUIT	
	Associations communales à but lucratif dont le siège social se trouve à Cervens	Subventionnées par le budget communal		
		NON subventionnées	90.00	86.00
	Particuliers résidant à l'extérieurs à Cervens		2 098.00	2 000.00
Associations dont le siège social ne se trouve pas à Cervens		239.00	228.00	
Salle du Verger et salle d'activité	(La journée) Dans le cadre de stages organisés par des chefs d'entreprises ou des personnes exerçant des professions libérales	De Cervens	68.00	65.00
		Extérieurs à Cervens	141.00	134.00

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
 Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS



Le secrétaire
Serge LEYDIER

